

DOSSIER DE PRESSE

COLMAR, LE 30 AOÛT 2024

DP - Toutes les nouveautés de la rentrée scolaire 2024/2025 à Colmar



CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr

L'heure de la rentrée va bientôt sonner ! La Ville de Colmar compte bien mettre toutes les chances du côté des écoliers. De nombreuses actions, destinées à garantir l'épanouissement et la réussite des élèves ainsi qu'à favoriser l'inclusion de tous, sont mises en place pour cette nouvelle année scolaire 2024/2025.



LES CHIFFRES CLÉ DE LA RENTRÉE 2024

30 écoles

- 17 écoles maternelles
- 8 écoles élémentaires
- 5 groupes scolaires (maternelle et élémentaire) : Wickram, Pfister, Macé, Serpentine et Pasteur

205 classes dont 17 classes de CP dédoublés, 17 classes de CE1 dédoublés et 19 classes de grandes sections dédoublées en éducation prioritaire et 11 ULIS écoles (Rousseau, Saint-Nicolas, Anne Frank, Saint-Exupéry, Barrès, Brant, Waltz, Hirn et Macé)

- 56 classes maternelles
- 84 classes élémentaires
- 65 classes groupes scolaires

Le nombre prévisionnel d'élèves attendus est de 1 780 en maternelle et 2 950 en élémentaire.

LES OUVERTURES ET FERMETURES DE CLASSES

Maternelle

- **Fermeture de 2 classes** : 1 classe bilingue maternelle Oberlin et 1 classe bilingue maternelle Pfister
- **Ouverture** : 1 classe monolingue maternelle Pasteur

Élémentaire

- **Fermeture de 5 classes** : 10ème classe ordinaire élémentaire Saint-Exupéry, 5ème classe "CP dédoublé" élémentaire Waltz, 8ème classe élémentaire Hirn, une classe élémentaire Pasteur et 6ème classe monolingue élémentaire Serpentine
- **Ouverture de 2 classes** : 1 classe bilingue élémentaire Jean Macé et 1 classe CE1 dédoublé élémentaire Waltz

Cette situation est susceptible d'évoluer à la rentrée en fonction des derniers ajustements de carte scolaire.

SITUATION DU BILINGUISME À LA RENTRÉE

37 classes bilingues et 4 classes 16/8 (allemand progressif)

- École Wickram : **10 classes**, dont 4 classes en maternelle et 6 classes en élémentaire
- École Pfister : **11 classes**, dont 4 classes en maternelle et 7 classes en élémentaire
- École Jean Macé : **7 classes**, dont 2 classes en maternelle et 5 classes en élémentaire
- Maternelle Les Roses : **2 classes**
- Maternelles Les Tulipes : **2 classes**, dont **une classe alsacien-allemand-français**
- Maternelles Les Muguets : **1 classe**
- Élémentaire Serpentine : **4 classes**
- Élémentaire Pasteur : **4 classes** 16/8 allemand progressif

L'ÉCOLE INCLUSIVE SE DÉVELOPPE

Localisée à l'école élémentaire Maurice-Barrès, la **première unité d'enseignement polyhandicapés (UEEP) du Haut-Rhin a ouvert à la rentrée**. L'UEEP accueille de 6 à 8 enfants par demi-journée, ayant un handicap lourd lié à des dommages cérébraux. Ces handicaps, à expressions multiples, associent une déficience motrice et une déficience intellectuelle, sévère ou profonde, entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.

L'encadrement est assuré par 3 professionnels de l'association Résonance (1 éducateur spécialisé et 2 aides médico-psychologiques), tandis qu'une enseignante est affectée à cette UEEP.

La Ville de Colmar met à disposition de l'association une salle de classe de l'école élémentaire Barrès. Pour préparer les locaux au mieux, les services municipaux ont réalisé des travaux de peinture et de sol dans cette salle.

L'ouverture de cette unité est le résultat d'une démarche volontariste en faveur de l'inclusion scolaire de la part de l'Éducation Nationale, l'Agence régionale de santé (ARS), l'association Résonance, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et la Ville de Colmar.



LES DISPOSITIFS SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

- **Les études surveillées**, organisées par Préalys, ont lieu dans les écoles élémentaires le matin, le soir, après le temps scolaire.
- **Les périscolaires matin et soir en maternelles** : avant le temps scolaire, une offre de garderie est proposée aux parents par Préalys. L'accueil des enfants se fait à partir de 7h30. Pour le périscolaire du soir en maternelle, depuis la rentrée 2021, il ne s'agit plus d'une garderie mais d'un accueil périscolaire (ACM) avec un projet pédagogique et des animateurs diplômés. Préalys s'est conformé à la réglementation en matière d'accueil collectif de mineurs.

Nouveauté 2024/2025 : un regroupement de l'école maternelle Les Tulipes va être mis en place à l'école maternelle Serpentine. Un bus amènera les enfants des Tulipes directement à l'école Serpentine, et les parents récupéreront leurs enfants à cette école à la fin du périscolaire.

Pour ces deux dispositifs, la Ville intervient de manière complémentaire depuis septembre 2014 à hauteur de 204 300 €.

- **L'aide aux devoirs** : soutien par groupe de 4 élèves, dispensé par des enseignants à la retraite les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 18h30, dans les écoles élémentaires à compter de début octobre. **Le coût pour la Ville de cet engagement est de 30 000 €.**

Des animations plus spécifiques sont également assurées par le service des sports (Envie de Sport) **et le centre socioculturel** (CLAS, contrat local d'accompagnement scolaire).

- **Envie de Sport** a accueilli 200 enfants pendant l'année scolaire 2023/24, avec les activités suivantes proposées : athlétisme, ultimate, handball, futsal, futsal féminin, baseball, roller, apprentissage natation, escalade et badminton.
- Concernant **le dispositif CLAS** dans le cadre du Contrat de ville, 85 élèves scolarisés dans le 1er degré en ont bénéficié. Les écoles concernées sont Brant, Waltz, Anne Frank et Saint-Exupéry.

Les dispositifs mis en place par l'Éducation Nationale : accompagnement éducatif, cours EILE (enseignements internationaux de langue étrangère), chorale.

LES PROGRAMMES MIS EN PLACE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE (QPV)

La Cité éducative

Depuis mai 2022, la Ville de Colmar est labellisée "Cité éducative". Ce label a vocation à soutenir les actions à destination des enfants, de leur naissance jusqu'à 25 ans, en incluant les parents et en mobilisant les acteurs de terrain. L'ensemble des écoles des quartiers Europe et Saint-Vincent-de-Paul, les collèges Molière et Pfeffel, les lycées Blaise-Pascal, Camille-Sée et Martin-Schongauer sont concernés. À Colmar, une enveloppe financière de 280 000 euros est allouée par l'État chaque année pour les projets s'inscrivant dans cette démarche. La Ville de Colmar alloue une enveloppe de 60 000 €. Les actions s'articulent autour de plusieurs objectifs, notamment le soutien à la parentalité, le renforcement de l'ambition culturelle et sportive, l'égalité entre garçons et filles, le développement d'un parcours citoyen inclusif.

De nombreuses actions concrètes sont subventionnées dans le cadre de la Cité éducative. Zoom sur deux d'entre elles :

- **Le petit Prince à Saint-Exupéry**

À la rentrée 2024, un projet théâtre va débiter à l'école élémentaire Saint-Exupéry, en partenariat avec l'association Le Léopard. Un projet aux objectifs multiples dont la priorité est le travail sur l'élocution, le langage et la prononciation. Jusqu'aux vacances de novembre, des jeux d'élocution et de lecture à voix haute seront proposés. Ensuite, le travail se concentrera sur des jeux de théâtre jusqu'aux vacances de Noël.

- **Scolarugby**

Dans le cadre de ce projet mené en partenariat avec le Colmar Rugby Club, des séances d'initiation au rugby sont mises en place dans les écoles élémentaire Sébastien-Brant, Jean-Jacques Waltz, Saint-Exupéry, Anne-Frank et Christian-Pfister. Il s'agit de faire découvrir un sport peu développé dans la région, le rugby, et de favoriser l'accès à sa pratique. À travers la découverte de ce sport, cette action permet de mettre en avant des valeurs comme la volonté, le courage, la solidarité ou la citoyenneté.

- **Carnet créatif et tableau de visualisation**

Ce dispositif mis en place à la cantine Waltz permet un travail autour des émotions avec une intervenante sur le temps de restauration scolaire.

Le programme de réussite éducative (PRE)

Le PRE de la Ville de Colmar, mis en place fin 2018, a été inscrit dans les enjeux et les objectifs du Contrat de ville 2024-2030 dans le volet « Réussite éducative ».

Ce dispositif partenarial réunit l'État, les services de la Ville (Éducation et jeunesse, Politique de la Ville, CCAS, Centre Europe), la CeA (Direction de la Solidarité), la CAF, l'Éducation nationale, l'ARS et la CPAM. **Il est piloté par le service Éducation et jeunesse et permet de mettre en œuvre un accompagnement individuel et personnalisé pour des enfants et des adolescents entre 2 et 16 ans, rencontrant des difficultés relationnelles, scolaires, éducatives, sociales et/ou de santé.** Des actions collectives leur sont également proposées.

Les enfants accompagnés dans le PRE sont repérés principalement par la communauté éducative (enseignants, éducateurs, animateurs ou les familles elles-mêmes). Sont concernés par ce dispositif, les établissements scolaires classés en Réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+) : les collèges Molière et Pfeffel, les groupes scolaires Brant, Waltz, St Exupéry, Anne Frank, Pfister et les écoles maternelles Géraniums, Coquelicots, Violettes, Lilas et Pâquerettes.

En 2023, 227 enfants ont pu bénéficier d'une prise en charge PRE par :

- **Les actions collectives du PRE :**

- **L'école des Sorciers par Dys'Up à la cantine Waltz** : une semaine de révisions ludo-pédagogiques durant les congés scolaires de la Toussaint pour des élèves des classes élémentaires.
- **Des ateliers nutrition-santé** dans le cadre de l'appel à projets "Novembre pour les parents", adressés aux enfants et à leurs parents.
- **8 ateliers "Langage"** au sein des écoles maternelles Lilas, Brant, Waltz, Géraniums, Saint-Exupéry, Violettes, Coquelicots et Pâquerettes, 2 fois par semaine après la classe et durant 3 mois.
- **Un atelier théâtre d'improvisation** auprès d'un groupe de collégiens à l'école élémentaire Anne Frank durant les vacances de février.
- **Des ateliers ludiques sur le thème des émotions** avec les interventions de sophrologues et d'une coach en méditation, destinés à des enfants du CE1 à la 6ème, au sein du local Le Pacific.
- **Des "vacances studieuses estivales"** au mois de juillet sur 2 sites : l'école élémentaire Pfister et la cantine Waltz.
- **Des places réservées pour des enfants repérés dans le cadre du PRE au sein des groupes CLAS** (Contrat local d'accompagnement à la scolarité).

- **L'accompagnement des familles** vers le droit commun (CMPP, orthophoniste, médecins spécialistes ...) et vers les structures socio-culturelles, sportives, bibliothèques.



Du 8 au 12 juillet, puis du 15 au 25 juillet, plusieurs élèves de classes élémentaires ont pris part au dispositif “Vacances studieuses”, une action du Programme de réussite éducative (PRE). En particulier, les enfants ont découvert la paléontologie.

DES AIDES DE LA VILLE QUI SE POURSUIVENT

L'aide à la scolarité

Cette aide est destinée à maintenir le pouvoir d'achat des familles colmariennes. **Elle est de 75 € pour l'entrée en CP et de 100 € pour l'entrée en 6ème.** Le complément de 25 € (entrée en CP avec un 2ème enfant en élémentaire) est accordé aux familles colmariennes exonérées d'impôt sur le revenu. **Pour l'année scolaire 2023/2024, cette mesure a concerné 944 familles pour un montant de 86 475 €.**

Pour l'année scolaire 2024/2025, la demande sera à faire en ligne sur colmar.fr, rubrique démarches en ligne. Les parents pourront solliciter les conseillers numériques pour les accompagner dans leur démarche.

La réduction de 30% du coût de la restauration scolaire

Cette mesure sociale s'adresse aux familles colmariennes exonérées d'impôt sur le revenu pour les enfants scolarisés en écoles publiques et privées. **Pour l'année scolaire 2023/2024, 1 150 enfants en ont bénéficié pour un montant de 311 275 €.**

L'aide personnalisée aux devoirs

Il s'agit d'un soutien gratuit pour les familles, par groupe de 4 élèves, dispensé par des enseignants à la retraite, les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 16h15 à 18h30 dans toutes les écoles élémentaires. **Au cours de l'année scolaire 2023/2024, ce sont 40 élèves par mois en moyenne qui ont été suivis à raison de plusieurs séances par semaine.** Pour certains, le soutien se prolonge sur plusieurs mois, pour d'autres, il est ponctuel en vue d'une remise à niveau. **Le coût annuel de ce dispositif pour 2024 est estimé à 30 000 €.**

Les Papy-Mamy trafic

18 Papy-Mamy trafic (dont 5 agents de régulation à Pfister et Saint-Exupéry) continuent d'assurer la sécurité des enfants aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Ce dispositif concerne **11 écoles élémentaires** (Brant, Anne Frank, Barrès, Serpentine, Macé, Rousseau, Pasteur, Hirn, Waltz, Pfister, Saint-Exupéry) et **2 écoles maternelles** (Les Magnolias et Les Roses) ainsi que les **Instituts Saint-Jean et de l'Assomption**.

Opération "Un fruit pour la récré"

Le dispositif "Un fruit pour la récré" permet la distribution de fruits dans 14 écoles maternelles colmariennes bénéficiaires (1 021 élèves). Son but est notamment de promouvoir la consommation des fruits frais et de susciter un travail autour de la nutrition et de l'équilibre alimentaire. La distribution a lieu un jeudi sur deux. Cette action s'inscrit en soutien d'actions pédagogiques développées par le personnel enseignant tout au long de l'année, dans chacune des écoles concernées. Les fruits sont commandés par le service de l'enseignement primaire et distribués le jeudi matin, par une équipe de deux concierges.

La Ville de Colmar prend à sa charge l'intégralité de la dépense. Pour 2023/2024, la dépense relative à l'achat de fruits s'élève à 7 032 €.

Le tri des déchets

Dans le cadre du programme de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets, **les écoles maternelles et élémentaires participent pour la 20ème année consécutive à la collecte des recyclables secs** (papiers/cartons/bouteilles plastiques/canettes acier et alu).

Les classes de CE2 et de maternelles ont bénéficié à ce titre d'animations réalisées par des associations compétentes :

- **L'Observatoire de la Nature**, avec l'animation sur la prévention et le tri des déchets pour les classes de CE2, a sensibilisé 80 classes et 1 700 élèves. **Le coût du transport pour les classes participant au cycle d'animation a été pris en charge par le service de l'enseignement pour l'année scolaire 2023/2024 à hauteur de 3 162 €.**
- **La Chambre de Consommation d'Alsace** pour les classes maternelles, avec l'animation "Eugénie & Charlie". Pour l'année scolaire 2023/2024, **110 animations ont été réalisées** (plus de 2 400 enfants sensibilisés).

De plus, pour la 5ème année consécutive, Ba Banga Neck de l'association "Paroles Balafons" a animé 40 animations pour sensibiliser les enfants à la problématique des plastiques et fabriquer des objets avec des matériaux recyclés, principalement des instruments de musique (environ 800 enfants sensibilisés).

Journées Ecol'O tri :

Pour l'année scolaire 2023/2024, les écoles de Colmar Agglomération (83 établissements) ont collecté 92 tonnes de déchets (dont 43 tonnes pour les écoles colmariennes) et percevront 35 432,83 € de subventions versées aux coopératives scolaires.

De plus, près de 3 200 enfants ont pu profiter du spectacle de fin d'année, joué 16 fois du lundi 24 juin au vendredi 5 juillet 2024 à la salle Europe, par la "Compagnie en attendant..." sur le thème de l'environnement.

Le programme Ecol'O tri sera reconduit dans sa totalité pour l'année scolaire 2024/2025 (tri dans les écoles, animations par des associations compétentes et spectacle de fin d'année).

Les équipements informatiques

29 ENI (écrans numériques interactifs) ont été installés durant les vacances de Pâques pour un coût de **205 555 €**, comprenant les travaux de câblage. **176 classes sur 235 sont équipés de matériels numériques interactifs.**

Les équipements dans les salles informatiques sont en place. Certaines écoles ont fait le choix de conserver une salle informatique d'autres ont préféré être équipées de classes mobiles. **Le coût global est de 187 000 €.**

La mise en place de la fibre a été finalisée en juin dans toutes les écoles élémentaires pour un coût de 192 500 € (pour 15 ans). Elle permettra d'améliorer le débit internet ainsi que les connexions au réseau.

La sécurisation des bâtiments

Des travaux relatifs à la sécurisation ont été effectués cet été à l'école Jean-Jacques Rousseau pour un coût de 55 000 €. Toutes les écoles sont dorénavant équipées d'un contrôle d'accès, d'alarme et d'un système de vidéoprotection. Les travaux ont commencé en 2017 et représentent un coût global de 1 357 500 €.

Les projets scolaires

La Ville accorde une aide financière de 300 € pour les projets scolaires des écoles. **Pour l'année scolaire 2023/24, la Ville a ainsi soutenu 8 projets d'écoles, soit un soutien financier total de 2 275 €.**

Action "un ergonome à l'école"

Depuis la rentrée 2022, une ergonome intervient sur le temps scolaire dans les classes de CP. L'objectif de l'intervention est d'enseigner les bonnes pratiques et bons gestes quant à la posture de l'élève à son pupitre ainsi que l'écriture.

Pour l'année scolaire 2023/24, l'action s'est déclinée en 2 périodes : à la rentrée, une séance d'introduction pour poser les bases, suivies au printemps d'une séance d'approfondissement et de rappel. **Cette action a concerné 32 classes de CP dans 12 écoles élémentaires colmariennes, pour un coût de 4 560 €.** Pour les 5 écoles élémentaires des deux QPV, l'action est labellisée Cité éducative. Une participation financière a été allouée d'un montant de 2 000 €.

L'action est reconduite pour l'année scolaire 2024/25.

Le dispositif petit-déjeuner

Le dispositif "petits-déjeuners" dans les écoles a été reconduit durant l'année scolaire 2023/2024. **Ce sont 16 écoles maternelles et élémentaires qui se sont portées volontaires et ont proposé des petits déjeuners équilibrés aux élèves : soit un total de 1998 enfants.** Les petits déjeuners se sont déroulés du 11 mars au 14 juin 2024, avec une semaine par école participante.

Pour rappel, ce dispositif a pour vocation, sans se substituer aux parents, de participer à la réduction des inégalités alimentaires pour le 1er repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires. Le service Éducation et jeunesse de la Ville de Colmar organise l'intégralité de la mise en place du dispositif pour les écoles volontaires, avec pour objectif de proposer des aliments issus principalement de producteurs locaux.

Le menu de l'édition 2024 :

- **Lundi** : 1 croissant nature (boulangerie JAM), 1 verre de lait, 1 compote
- **Mardi** : 1 boule de pain céréales (boulangerie Colle), beurre/confiture, 1 verre de lait chocolaté, 1 fruit frais
- **Jeudi** : Fromage (Les caves de la Fecht à Wintzenheim), pain tranché (boulangerie Colle), 1 verre de jus de fruit
- **Vendredi** : 1 yaourt aux fruits, 1 brioche (boulangerie Richon), 1 verre de jus de fruits



Thémis - L'Odyssée citoyenne

Forte de son expérience en matière d'actions d'éducation à la citoyenneté menées en partenariat avec l'Éducation nationale, l'association Themis développe depuis novembre 2017 des interventions sur la Ville de Colmar. Intitulée "l'Odyssée citoyenne", l'action menée sur l'année scolaire (de septembre à juin), constitue un véritable apprentissage à la citoyenneté.

L'odyssée citoyenne a été reconduite pour l'année scolaire 2023/2024 et s'adressait à 300 élèves (dont 250 issus des quartiers prioritaires) de CM1 et CM2 de 12 classes des 6 écoles élémentaires suivantes : Jean-Jacques Waltz (2 classes), Sébastien Brant (2 classes), Anne Frank (2 classes), Saint-Exupéry (2 classes), Maurice Barrès (2 classes) et Pfister (2 classes). **La Ville soutient financièrement ce projet à hauteur de 23 000 € par le biais du Contrat de ville.** Une 8ème édition aura lieu pour l'année scolaire 2024/2025.

Les dispositifs dans le domaine sportif

La Ville met en place différentes aides pédagogiques dans le domaine sportif :

- Gratuité d'accès aux gymnases, stades et courts de tennis et gratuité des transports.
- Mise à disposition de 4 éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives dans les équipements sportifs de la Ville à hauteur de 80 heures par semaine pour l'enseignement de l'EPS, et de 40 heures par année scolaire pour l'enseignement du ski.
- Patinoire : la Ville prend en charge la mise à disposition du matériel (5,50 € par enfant) et le coût de l'heure de glace soit 92 €.
- Piscine : gratuité d'accès pour les écoles publiques et mise à disposition gratuite d'un MNS (Maître-Nageur Sauveteur) ainsi que d'un ETAPS pour l'enseignement de la natation.

- **Savoir rouler à vélo**

Ce programme, porté par le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports de la DSDEN, va se déployer à la rentrée. Il vise les 6-11 ans et s'agence autour de 10 heures d'ateliers (de septembre à Toussaint ou de Toussaint à Noël). Il aboutit à la délivrance d'un permis.



Plusieurs écoles colmariennes ont déjà pu bénéficier de la mise en place de ce dispositif : Pfister (2 classes), Brant (3 classes), Saint-Exupéry (2 classes), Pasteur (2 classes), Wickram (1 classe) et Saint-Nicolas (2 classes). Les cycles se sont déroulés de la manière suivante : de septembre à fin octobre 2022 ou de mi-mars

à mi-juin 2023. À l'issue de ces cycles, **3 sorties de fin d'année** ont été organisées fin juin 2024 avec 3 classes ayant participé aux cycles.

- **La semaine olympique :**

La semaine olympique a lieu chaque année à Colmar. Les 4 ETAPS (éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives) ont animé des ateliers à destination des élèves.



- **FESTIFOOT, le mardi 28 mai 2024 au Colmar. Stadium :** trois ETAPS ont participé à l'encadrement de cette journée.

- **Le relais de la Flamme olympique :** la Direction des sports était mobilisée dans son ensemble pour permettre aux 637 élèves des écoles Anne Frank, Saint-Exupéry et Wickram de pouvoir assister, en toute sécurité au passage de la Flamme olympique. Ces élèves ont également pu pratiquer des activités sportives. Les transports ont été pris en charge par la Ville de Colmar.

- **La journée olympique, le vendredi 28 juin 2024 :** huit écoles (Brant, Wickram, Barrès, Anne Frank Saint Nicolas, Jean Macé, Waltz et Hirn) ont participé à cette journée où 200 élèves se sont affrontés sportivement.

Les dispositifs dans le domaine culturel

Musée Unterlinden : l'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans et pour l'ensemble des scolaires de l'académie de Strasbourg en visite avec leur établissement. La visite/atelier (accompagnement pédagogique) s'élève à 100 € mais elle est gratuite pour les écoles situées dans les quartiers prioritaires au sens de la politique de la ville.

Musée Bartholdi : gratuité jusqu'à l'âge de 18 ans inclus.

Musée du Jouet : gratuité pour tous les groupes scolaires et les centres aérés de Colmar.

Musée d'histoire naturelle et d'ethnographie : visite libre gratuite pour les écoles maternelles et élémentaires.

Une proposition pour une offre globale Musée à destination des scolaires qui inclura une possibilité de lieu pour le déjeuner durant la pause méridienne sera prochainement mise en place.

Salle Europe, Théâtre et Grillen : tarif préférentiel pour les écoles colmariennes de 5€ (école non colmarienne 7€).

Bibliothèques Bel' Flore, Europe, Pôle Média Culture

- **Visite découverte** : pour une première approche des secteurs jeunesse, sous la responsabilité de l'enseignant. Durée 30 minutes, sur rendez-vous.
- **Accueil personnalisé** : accueil agrémenté d'une histoire, d'une présentation de livres ou de mini-ateliers autour du livre. Durée 20 minutes, sur rendez-vous.
- **Accueil libre** : consultation, recherche documentaire, lecture sur place, prêt de documents. Durée 45 minutes, sur rendez-vous.

Les enseignants bénéficient d'une carte "collective" à usage professionnel, valable uniquement dans les sections jeunesse, délivrée gratuitement sur présentation d'une attestation de l'employeur, permettant d'emprunter : 20 livres jeunesse, 20 BD jeunesse, 20 revues jeunesse et 20 CDS jeunesse pour une durée de 56 jours.

Espace d'Art Contemporain André Malraux : entrée libre et visites guidées gratuites.

Conservatoire à rayonnement départemental de Musique et de Théâtre :

- Pour le public, les élèves et les familles, l'accès aux auditions et aux concerts sont gratuits,
- Aucun changement pour la tarification des élèves pour cette rentrée (tarification selon le quotient familial de la CAF).

LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, la Ville a procédé à des travaux de sécurité, de maintien en condition des bâtiments et d'amélioration de la vie dans ces écoles, pour **un montant total de 3 411 082 €**.

Les travaux de rénovation énergétique et de chauffage

- **Maternelle Brant** : isolation extérieure, ventilation, menuiserie extérieure
- **Maternelle Les Roses** : mise en place de têtes thermostatiques
- **Élémentaire Saint-Exupéry** : travaux d'isolation, ventilation, calorifugeage du collecteur de chauffage
- **Groupe scolaire Macé** : relamping
- **Élémentaire Anne Frank** : relamping

Les travaux de mise en accessibilité

- **École Wickram** : pose de bandes de guidage
- **École Macé** : travaux d'accessibilité dans les sanitaires
- **École Rousseau** : travaux d'accessibilité dans les sanitaires + ascenseur
- **École Saint-Nicolas** : travaux d'accessibilité dans les sanitaires + ascenseur
- **École Pfister** : 2ème phase des travaux d'accessibilité

Les autres travaux

Élémentaires

- **Wickram** : travaux d'éclairage des salles de classe, travaux de sécurité incendie plâtrerie, travaux d'entretien de la toiture, des gouttières et remise en place de tuiles, travaux de maintenance SSI incendie, installation de faux plafonds acoustiques, travaux de mise en sécurité incendie en lien avec la salle des Catherinettes, travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie
- **Rousseau** : travaux de mise en conformité électrique et des équipements de protection contre la foudre
- **Barrès** : travaux électriques, préparation électrique pour peinture et peinture de plusieurs salles de classes, revêtements de sol dans plusieurs salles, travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie

- **Waltz** : réhabilitation des sanitaires du bâtiment de la cantine. (faux plafonds, appareils sanitaires, cloisons, revêtement de sol), travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie, changement des portes intérieures
- **Jean Macé** : nouveau revêtement de sol sur un étage (5 classes et 2 couloirs), création de faux plafonds acoustiques (5 salles), travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie
- **Pfister** : mise en place de grille anti-vandalisme sur les châssis vitrés du gymnase, travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie, travaux de mise en conformité électrique et des équipements de protection contre la foudre, prises électriques valises
- **Pasteur** : travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie, nouveaux BAES (Blocs autonomes d'éclairage de sécurité) et DM (déclencheur manuel d'alarme incendie)
- **Hirn** : travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie, nouveaux BAES (Blocs autonomes d'éclairage de sécurité) et DM (déclencheur manuel d'alarme incendie)
- **Serpentine** : travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie, télécommande BAES, travaux de mise en conformité électrique et des équipements de protection contre la foudre, installation d'une électrovanne gaz, préparation électrique et peinture salle 207, porte préau
- **Anne Frank** : travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie, télécommande BAES, installation de sèche-mains dans les sanitaires
- **Brant** : mise aux normes de l'éclairage des couloirs, travaux de mise en conformité électrique et des équipements de protection contre la foudre, levée des réserves électriques pour le RVRAT (Rapport de vérification réglementaire après travaux)
- **Saint-Exupéry** : mission contrôle technique de la cloison BCD
- **Tous sites** : travaux de remplacement des canalisations en fonte d'eau usée

Maternelles

- **Brant** : installation de faux plafonds démontables dans le couloir et les salles de classe, déplacement de la centrale incendie, installation de la climatisation dans la salle d'activités (ancienne école)
- **Coquelicots** : travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie
- **Magnolias** : travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie
- **Pfister** : mise en place de portes coupe-feu au sous-sol
- **Saint-Exupéry** : installation de prises électriques
- **Géraniums** : installation de 5 nouvelles portes de sortie de secours vers la cour

Cantines

- **P'tits loups** : raccordement du réseau EP (eaux pluviales) du local TGBT (tableau général basse tension) sur le réseau EP de la cantine, nouveau BAES

Des travaux sont également programmés en 2024 avec un budget prévisionnel d'environ 2 millions d'euros.

Les travaux de rénovation énergétique et de chauffage

- **Groupes scolaires Macé et Pfister** : relamping
- **Élémentaire Saint-Exupéry** : travaux de ventilation

Les travaux d'accessibilité

- **Élémentaire Macé** : travaux de mise en accessibilité (sanitaires PMR + ascenseur)
- **Élémentaire Rousseau** : fin des travaux d'accessibilité commencés en 2023 (sanitaires + ascenseur)

Autres travaux

Élémentaires

- **Anne Frank** : asservissement portes coupe-feu
- **Wickram** : travaux de mise en sécurité incendie
- **Waltz** : réhabilitation des sanitaires, installation de faux plafonds et éclairage LED, cloisons et revêtements de sols
- **Hirn** : nouvelle couverture zinc sur une lucarne du bâtiment principal
- **Saint-Exupéry** : mise en conformité incendie du local poubelle, installation de faux plafonds acoustiques et éclairage LED
- **Macé** : traitement végétal sur la maçonnerie et le cheneau en pignon sud de l'aile nord/sud, nouveau revêtement de sol au deuxième étage, installation de faux plafonds acoustiques
- **Tous sites** : mise en place de faux plafonds démontables en accompagnement des travaux de relamping, travaux de mise à niveau des centrales de sécurité incendie, aménagement des sanitaires hors PMR, remplacement des canalisations en fonte d'eaux usées, travaux d'entretien, réfection et nettoyage des toitures, travaux de mise en conformité électrique et des équipements de protection contre la foudre

Maternelles

- **Muguets** : climatisation de la salle polyvalente
- **Pfister** : mise en conformité coupe-feu au sous-sol et premier étage
- **Coquelicots** : nouveau réseau de distribution eau sanitaire
- **Géraniums** : nouveau réseau d'évacuation en vide-sanitaire
- **Brant** : nouveau revêtement de sol dans le bâtiment



CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr